

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour des raisons d'organisation du travail de préparation, il est nécessaire que la commune commande le nombre de repas exact au SIVURIC la veille au matin. Pour cela il est demandé aux familles de préinscrire leurs enfants déjeunant au restaurant scolaire :

Trois possibilités d'inscription vous sont proposées :

1. pour l'année, avec possibilité de réajustement en cours d'année, ou au plus tard la veille pour le lendemain,
2. pour le mois à venir, avec possibilité de réajustement au plus tard la veille pour le lendemain (voir fiche mensuelle),
3. la veille pour le lendemain (ou le vendredi pour le lundi, le dernier jour d'école avant les vacances pour le premier jour après les vacances) : voir « coupons ».

Les enfants non-inscrits la veille seront accueillis selon les conditions ci-après.

- si vous inscrivez votre enfant le matin même à 9h00, il sera accueilli et le repas sera facturé avec un surcoût de 20% par rapport à votre tarif habituel,
- si votre enfant « préinscrit » est présent à l'école mais ne vient pas à la cantine, le repas sera facturé,
- si votre enfant est malade (absent de l'école), le repas ne sera pas facturé. Il est nécessaire de prévenir au plus tôt dans la journée pour signaler les absences des jours suivants. Dans le cas contraire, les repas suivants seront facturés à partir du deuxième jour.

CONTACT du restaurant scolaire : 02 98 07 12 76 - restaurantscolaire@loperhet.fr

1^{ER} CAS : Votre enfant mange à la cantine toute l'année.

ECOLE : PUBLIQUE ou PRIVEE Cochez les cases correspondantes ci-dessous.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Nom :

Prénom :

Classe :